



Le 1 février 2019

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
ageorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : 3^{ième} demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2019 et du 1^{er} janvier 2020
Dossier de la Régie : R-4032-2018
Notre dossier : 111216.0096 (Phase 4)

Chère consœur,

Gazifère a procédé ce jour au dépôt de plusieurs pièces révisées dans le cadre de la phase 4 du présent dossier, ainsi que d'un inventaire des pièces révisé.

La révision de ces pièces résulte, d'une part, de l'utilisation du taux de l'année 2018, pour le calcul du coût en capital prospectif de 2019 et 2020, plutôt que du taux de l'année 2019, selon la méthodologie approuvée par la Régie, et d'autre part, d'une erreur d'entrée d'une donnée dans le fichier maître portant sur le calcul des rendements sur la base de tarification, exprimés en dollars, des années témoins 2019 et 2020.

Quant à ce second aspect, seules les pièces directement affectées par cette erreur ont été révisées, exclusion faite des pièces GI-47 et GI-48 sur lesquelles l'impact de cette erreur demeure très mineur (différentiel estimé à environ 100 000 \$). Afin de limiter l'ampleur du travail de révision à cet égard, Gazifère entend procéder à la correction liée à ce différentiel dans le cadre des ajustements habituels faisant suite à la décision finale de la Régie.

Veillez noter que les douze (12) exemplaires de ces pièces vous seront transmis directement par notre cliente.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencrl

Adina Georgescu

(par courriel seulement)

Me Steve Cadrin (procureur de l'ACEFO)
Me Pierre-Olivier Charlebois (procureur de la FCEI)

Me Geneviève Paquet (procureur du GRAME)
Me Dominique Neuman (procureur de SÉ-AQLPA)